

NOTICE D'INFORMATION 2024
STAGE D'INITIATION "LONGE-COTE" à Asnelles
(du samedi 21 au lundi 23 septembre 2024)

Cette initiation à la pratique du LONGE-COTE est ouverte aux adhérents d'AVF ANTONY, inscrits aux activités Rando, Marche Nordique, Bungy-Pump et titulaires de la licence FFRP 2023-2024 avec assurance minimale IRA

Nombre de participants : 12 au minimum, 20 au maximum

Dates : **du samedi 21 au lundi 23 septembre 2024.**

Déplacements basés sur l'utilisation des voitures personnelles avec co-voiturage.

PROGRAMME

Il s'agit d'une session d'initiation à la pratique de la marche aquatique communément appelée le "longe-côte".

L'activité et l'hébergement se dérouleront à Asnelles ; hébergement aux Tourelles et activité avec le concours du club de longe cote d'Asnelles

Cette session est organisée en partenariat avec le Club Longe Côte d'Asnelles

Deux séances d'initiation au "Longe-côte marche aquatique" (LCMA) seront proposées aux participants Elles seront encadrées par les Animateurs du Club Longe Côte d'Asnelles formés à l'animation de cette pratique.

HEBERGEMENT

L'hébergement est prévu en pension complète sur 2 jours ; prévoir votre pique nique pour 1 repas, le jour d'arrivée ou de départ (ce n'est pas encore fixé)

Centre d'accueil "les Tourelles à Asnelles.

Hébergement prévu en chambres Double ou Twin. Quelques Chambres single possibles.

Prise des chambres le samedi soir, libération des chambres le lundi matin ; on a le vestiaire der la piscine à notre disposition

Chambres faites à l'arrivée, linge de toilette fourni et ménage fait en fin de séjour

CONTRIBUTION AU COUT DE L'HEBERGEMENT ET DE L'INITIATION

Contribution fixé à 220€ pour la durée du séjour, incluant :

- séjour en chambre twin ou double
- assurance du prestataire
- pension complète sur 2 jours
- séances de longe cote

Majoration de 17,00 € en Ch single par jour (soit 34€ pour le séjour).

Antony le 5 octobre 2023.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. (environ 550 kms aller-retour). Péages: environ 53 €/A/R par la A13 –prix 2023-
Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place).

AVF Antony encourage le co voiturage, mais celui-ci est de la responsabilité de chacun

PREINSCRIPTIONS

Les pre-inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 octobre

Ce week end n'est pas soumis au régime de l'immatriculation tourisme. L'inscription tient lieu de contrat.

Les conditions d'annulation sont celles de l'hebergeur.

Une assurance gèree par billetweb vous est proposée, ce week end se faisant hors du cadre de l'immatriculation tourisme

INSCRIPTIONS.

20 places sont offertes à la réservation, priorité sera donnée aux occupants des chambres twin ou doubles (couples).

Les pre-inscriptions sont soumises à accréditation en fonction des places disponibles. A partir de cette date, vous serez alors invités à régler rapidement, suite à un mail émis par billetweb.

Les reglements se feront exclusivement sur le site billetweb par Carte Bancaire.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

En cas d'annulation, les contributions versées resteront acquises à AVF ANTONY.

Les possibilités de remboursement seront celles du contrat d'assurances.

RECOMMANDATIONS

La tenue obligatoire est : chaussures d'eau et combinaison (le combi-short suffit en cette période).

Ces équipements sont disponibles à moindre cout chez Decathlon, par exemple.

Il est recommandé aux participants de se munir de serviettes personnelles utiles à l'issue de chaque épisode "Longe-Côte"

Responsable du groupe AVF ANTONY:

Jean Claude Pichon, accompagnateur.

Conditions générales de vente et notice assurances consultables à la Permanence AVF ou sur le site AVF <http://avfantony.com>
/Activités/ Marche-Randonnée/ RANDONNEES PEDESTRES/ conditions générales de vente-notice assurances.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale N° IM075100382 auprès de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002. Code APE : 913^F – SIRET : 30358816400044.